

COMMUNIQUÉ de L'INTERSYNDICALE RECHERCHE-DIJON du 7 mars 2005

<http://recherche.dijon.free.fr/> recherche.dijon@laposte.net

L'intersyndicale Recherche-Dijon partage les nombreuses réactions négatives de l'ensemble des syndicats relatives au pré-projet de «Loi d'Orientation et de Programmation de la Recherche et de l'Innovation (LOPRI)», rendu public en janvier et qualifié de « brouillon » par F.d'Aubert. Malgré cela nous constatons l'anticipation dans sa mise en œuvre tant au niveau national par le gouvernement (la mise en place de l'ANR (Agence Nationale de la Recherche) et des PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur)) qu'au niveau local. En Bourgogne, d'actives restructurations sont engagées dans les EPST (CNRS, INRA), dans les écoles supérieures agronomiques (ENESAD), par la mise en œuvre de la réorganisation de l'Enseignement supérieur agronomique, ainsi qu'à l'Université où de grandes manœuvres de regroupements de laboratoires sont en cours.

Or ce projet est en totale contradiction avec les conclusions des états généraux de la recherche de Grenoble et avec les besoins de la société. Les seuls chiffres disponibles sur des questions cruciales (emploi statutaire, importance respective des missions et budgets de l'Agence Nationale de la Recherche, des organismes et des universités) sont très loin des exigences et propositions de la communauté scientifique (par exemple 500 postes de maîtres de conférences/an quand les états généraux de la recherche de Grenoble en exigent un minimum de 2200/an pendant 5 ans!), entraînant l'extension de la précarité de l'emploi, le pilotage de la recherche publique et de l'Enseignement supérieur par les entreprises et crédits privés ainsi que leur régulation par la concurrence et le marché.

Ce projet ignore le rôle premier de la recherche publique qui doit être la production et la transmission de connaissances librement accessibles à tous. Il réduit les besoins de la société à l'innovation mercantile à laquelle sont affectés les deux tiers des financements nouveaux. Il ignore la production de biens publics, l'expertise plurielle et indépendante, l'innovation à but non lucratif ou pour des besoins non solvables, dans lequel le rôle de la recherche publique est irremplaçable. Il installe l'enseignement supérieur dans une perspective concurrentielle et sélective où seules les connaissances jugées utiles sur le marché seront dispensées et financées. Qu'en sera-t-il de la dimension culturelle de l'enseignement supérieur ? Qu'en sera-t-il des humanités ?

Les organisations signataires¹ considèrent ce projet comme une base inacceptable pour définir les grandes lignes de l'avenir du système de recherche. Elles demandent qu'un nouveau projet soit élaboré en s'appuyant sur les propositions de la communauté scientifique exprimées à Grenoble, complétées par celles des syndicats, et sur une prise en compte de la totalité des besoins de la

société. Elles demandent à être associées, à ce processus de négociation par une discussion réelle le plus rapidement possible en présence des ministres et de tous les acteurs concernés. Elle demande aussi à ce que les restructurations en cours dans les organismes de recherche et à l'Université, notamment en Bourgogne, s'élaborent dans la concertation sur la base d'une Loi d'orientation et de programmation largement amendée par rapport au projet actuel.

Les étudiants, les personnels IATOS, les enseignants et les chercheurs des organisations syndicales signataires appellent :

- à participer à **l'assemblée générale le mercredi 9 mars 2005 de 12h30 à 14h00 à l'amphithéâtre Eicher (pôle AAFE)** organisée par la Maison des Sciences de l'Homme
 - à participer au **mouvement de grève de la journée nationale du jeudi 10 mars 2005**
 - et à rejoindre le cortège de la **manifestation interprofessionnelle unitaire à 14h30 place de la Libération à Dijon** sous la banderole de l'Intersyndicale Recherche-Dijon
-
- pour le retrait de la LOPRI
 - contre les suppressions de postes dans l'enseignement et la recherche
 - pour l'emploi et les salaires
 - pour un service public d'éducation qui assure véritablement la réussite de tous,
 - pour un service public de recherche au service de la société
 - pour l'ouverture de véritables négociations dans l'Éducation et la Recherche.

¹Les sections régionales des syndicats SNESup-FSU, SNABSUB-FSU, SNTRS-CGT, SGEN-CFDT-CNRS, SNCS-FSU, CGT-INRA, CFDT-INRA, CFTC-INRA, SGEN-CFDT, SNETAP-FSU, SUD-RURAL, SGPA-CGT-INRAP, UNEF, FSE.